



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

## Informations générales

Email de contact : tatiana.boyon@cote-dor.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 25 février 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Pôle équilibre territorial et rural

Nom de la structure porteuse : PETR Seine et Tilles

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-08-01

## Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- nom : Côte-d'Or, SIREN : 21, nature : département
- nom : SM du Pays Seine et Tilles en Bourgogne, SIREN : 200055267, nature : PETR
- nom : CC Tille et Venelle, SIREN : 200070910, nature : CC
- nom : CC Forêts, Seine et Suzon, SIREN : 200039063, nature : CC
- nom : CC des Vallées de la Tille et de l'Ignon, SIREN : 242100154, nature : CC

## Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- Projet alimentaire territorial
- SAGE
- SDAGE
- PCAET
- TEPCV

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat local de Santé
- Contrat territoire lecture (CTL)
- ORT
- LEADER



- OPAH
- Territoire TEPCV
- Charte forestière
- Forêt d'exception
- Réserve naturelle Régionale avec ONF
- démarche parcours sécurisés
- Charte du parc national
- Contrat enfance jeunesse CAF
- Charte PNR
- Natura2000

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- France services
- Petits villes de demain
- Conseillers numériques France services
- France Très-Haut débit
- Nouveaux lieux nouveaux liens
- Programme réussite éducative
- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Axe 1 : une ruralité réinventée en faveur d'un cadre de vie enviable
- Proposer une offre de services et d'équipements en faveur de l'accueil et du maintien de la population
- faciliter l'accès aux services de santé à tous
- poursuivre la transformation numérique du territoire
- Renforcer l'attractivité touristique du territoire
- Miser sur l'équilibre et la proximité des pôles de vie
- Axe 2 : un aménagement du territoire écoresponsable
- réduire la dépendance énergétique du territoire
- Préserver les paysages et ressources locales (sol, eau, forêt, espèces, agriculture face aux risques environnementaux et industriels
- Repenser l'offre de mobilité au sein du PETR et en relation avec les bassins de vie extérieurs
- Axe 3 : une économie basée sur les ressources locales et la solidarité
- Favoriser le maintien, le développement, l'accueil et l'implantation d'entreprises
- Développer les filières bas carbone
- Promouvoir l'économie de proximité

- construire une stratégie territoriale en matière d'emplois

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

## **Plan d'action**

Domaines d'action publique couverts :

- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Emploi et Insertion
- Tourisme durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Formation professionnelle
- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Restauration et alimentation durable
- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Sensibilisation et animation de la transition
- Mobilités douces
- Logistique et Fret
- Transports en commun
- Economie sociale et solidaire
- Economie, production et consommation durable

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : -

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 49

## **Gouvernance et évaluation**

composition du COPIL :

- nom : SM du Pays Seine et Tilles en Bourgogne, SIREN : 200055267, nature : PETR
- nom : Côte-d'Or, SIREN : 21, nature : département
- ADEME
- Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

- aucune

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

- CAF
- Côte-d'Or
- Banque des Territoires

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

## **Ingénierie et financement**

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : None

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- Bureau d'étude marché ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : -€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : -€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : -  
€